



## MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : [secretariat@latombe77.fr](mailto:secretariat@latombe77.fr)



*Edition février 2022*

# La Gazette de Notre Village



## Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Merci à toutes les personnes qui sont venues lors de la galette des rois et pour tous les échanges fructueux.

Sur la commune, si vous avez eu l'occasion de vous promener aux alentours du 48 rue grande vous avez pu constater que les travaux de rénovation ont débutés. Je tiens à remercier Bernard Murith qui assure le suivi des travaux. Ce suivi est très important pour éviter toutes sortes d'écueils dans le futur.

Avec le conseil municipal nous sommes en pleine préparation du budget primitif 2022 qui doit être voté au plus tard le 15 avril 2022.

Sur la communauté de communes de la Bassée-Montois, la définition du PLUI (Plan Local d'urbanisme intercommunal) repart de zéro. Notre première réunion est planifiée pour le 7 mars. Ce projet est très important car il doit définir les règles d'urbanisme pour notre commune.

Si vous avez en projet de faire faire une rénovation énergétique, n'hésitez pas à contacter la Conseillère du Service Unique de la Rénovation Énergétique de la CC Bassée Montois. C'est un très bon moyen pour savoir à quelles aides vous êtes éligibles, ou pour obtenir des conseils sur la procédure, etc...

J'espère vous voir nombreux et déguisés le 6 mars prochain pour un défilé dans les rues de la commune.

Marc CHAUVIN

## Histoire du village

### La féodalité

Pour asseoir leur domination sur les territoires conquis, les rois francs les partagèrent en fiefs qu'ils concédèrent à des seigneurs. Ces seigneurs étaient des comtes, des évêques et des abbés de monastères. En devenant leurs vassaux, ils leur devaient « foi et hommage » (et quelques bénéfices bien sûr !). Dès 652, le roi Dagobert accordait ainsi à des bénédictins les terres de Dom en Montois (Donnemarie), où ils fondèrent un couvent.

## Vie communale

- Maison du 48 rue grande

Les travaux ont débuté le 15 février avec la remise en état du toit et la pose de vélux pour l'aménagement de l'étage.



## Vie de la population

- Galette des rois



Une quarantaine de personnes autour des tables de la salle des fêtes pour partager un bon moment avec nous et entendre le discours du Maire qui énonçait les activités réalisées et futures.

Pour les personnes qui n'ont pas pu se déplacer, voici un petit résumé :

« Bilan des deux années de mandat :

Sur le plan de la communication, nous avons mis en place successivement, la gazette, les réseaux sociaux, le site web, panneau pocket. Ceci est une véritable avancée pour une petite commune comme la nôtre.

Sur le plan des animations, bien que nous ayons été restreints par la crise sanitaire, nous avons mis en place la marche dominicale mensuel, la visite de Provins, les activités ludiques du 14 juillet. Nous avons renoué avec la tradition en relançant le barbecue, la brocante, le repas du 11 novembre et le spectacle de Noël multigénérationnel. Nous avons encore beaucoup d'idées pour le futur.

Sur le plan communal, nous pouvons nous satisfaire de la mise en place de l'accueil périscolaire et de la seconde cantine. Elle permet à nos enfants de passer moins de temps dans les bus et d'avoir des moments de détente plus importants lors du temps du déjeuner. Pour les parents, cela offre une possibilité de laisser les enfants avant et après l'école.

Nous avons fini l'aménagement des abords de l'église avec quelques modifications par rapport au projet d'origine telles que la mise en place de bordures, de regards pour l'écoulement des eaux pluviales et des lampadaires autonomes.

Nous avons également passé l'ensemble des candélabres en LED. Outre un éclairage de meilleure qualité, les LED génèrent des économies d'énergies non négligeables surtout dans le contexte actuel.

Pour la sécurité routière nous avons installé le radar pédagogique, qui permet d'afficher la vitesse, rappeler la présence de l'école et d'avoir des statistiques sur le nombre de véhicules entrants et sortants. Sur la route de Gravon, des balises ont été posées améliorant la visualisation du bas-côté et de nombreux trous ont été rebouchés.

Nous avons repris la gestion forestière qui avait été abandonnée avec la coupe des bois. Ceci permet de rendre plus accessible le domaine forestier, de maintenir et développer la biodiversité et de générer des revenus non négligeables pour la commune.

Chose importante qui permet de gérer au mieux la commune et qui permet de faire toutes les actions à un rythme soutenu, c'est la mise en place d'un conseil municipal mensuel. Cela reste assez exceptionnel pour une commune comme la nôtre. A ce titre je tiens à remercier l'ensemble des conseillers pour leur implication et le travail effectué aussi bien dans les commissions communales que celles de la communauté de communes ou les différents syndicats. Nous avons maintenant une véritable présence dans toutes les instances importantes.

En termes de projets pour 2022 et suivante voici une liste non exhaustive :

- Création d'une aire de pique-nique à côté du terrain de boule (merci aux bénévoles qui nous ont aidé pour le nettoyage)
- Création d'une bibliothèque « libre-service »
- Création d'un chemin reliant la place de l'église au chemin de halage
- Mise en place d'un contrat rural « Voirie » pour refaire la route de Gravon, une partie de la rue grande et le chemin de la folie.
- Mise en place de la vidéo protection, qui outre l'aspect dissuasif d'un tel dispositif, permettra aux gendarmes d'avoir des éléments importants pour investiguer s'il se passe quelque chose sur la commune.
- Etude pour le réaménagement du cimetière et de ses abords avec la création d'un parking et de rendre les accès plus sécurisants vis-à-vis de la RD411.
- Etude pour la réalisation d'un city stade.
- Travaux au 48 rue Grande »

- **Balade du 9 janvier**

A nouveau un très mauvais temps pour cette balade, mais 4 courageux sont sortis tout de même pour parcourir 6,5 km.... Le vent dans le dos à l'aller, mais pluie glacée pour le retour.

- **Prochaine promenade**

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 6 mars à 9h30.** Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune, d'un masque et d'une bouteille d'eau.

- **Mardi-gras**

Petits et grands, costumés ou non, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 6 mars prochain sur la place de la Mairie à 15h.** Nous déambulerons dans les rues de La Tombe avant de nous retrouver à la salle du Préau où nous dégusterons des crêpes et un chocolat chaud.



## Notre population

L'appartement au-dessus de la mairie est loué depuis le début de ce mois-ci. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Vuillot Jean-Paul.

## Vie dans la communauté des communes

- **La commune de Luisetaines s'expose**

La commune de Luisetaines vous propose une découverte du village et de ses trésors les **5 et 6 mars prochains entre 10h et 18h**. vous pourrez visiter l'Eglise Saint Martin ainsi que le musée du Montois. La salle des fêtes regorgera de trésors grâce son exposition de documents anciens, de cartes postales, de tableaux peints par les villageois, de maquettes réalisées par les compagnons du devoir, ...

- **Le fil d'argent**

L'EHPAD « le fil d'argent » de Bray sur Seine propose un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés et conditionnés par l'EHPAD ; ils pourront donc être adaptés à certains régimes alimentaires (sans sel, sans poisson, diabétiques).

Ce service est disponible pour les personnes de plus de 60 ans ou handicapés.

Les livraisons sont effectuées 3 fois par semaine (le lundi : livraison des repas du lundi et du mardi ; le mercredi : livraison des repas du mercredi et du jeudi ; et le vendredi : livraison des repas du vendredi, du samedi et du dimanche).

Le repas est composé d'une entrée, un plat chaud, un fromage (ou fromage blanc), d'un fruit (ou d'un dessert).

Le tarif pour les habitants de notre village est de 8,40€ par repas. Vous pourrez commander un plat seul en supplément du plat complet pour 4,10€.

Contact et informations au 01.60.58.58.60 ou par mail à : [accueil@lefilargent.fr](mailto:accueil@lefilargent.fr)

## Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
  
- Horaires d'hiver de la déchèterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
  - Les lundis, mercredis, jeudis et samedis : 9h - 12h30/ 13h30 - 18h
  - Les mardis : 8h30 – 12h30 / 13h30-18h
  - Les vendredis : 13h30 - 18h
  - Les dimanches : 9h - 12h
  
- Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :
  - Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
  - Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
  - Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
  - Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h
  
- Numéros d'urgence :
  - ✓ Police : 17 ou 112
  - ✓ Pompiers : 18 ou 112
  - ✓ Samu : 15 ou 112
  - ✓ SOS médecin : 3624
  - ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
  - ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
  - ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
  - ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
  - ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
  - ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
    - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
    - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la\_tombe\_77

PanneauPocket



*Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! [secretariat@latombe77.fr](mailto:secretariat@latombe77.fr)*